

leur modestie et à leur humilité. Je suis bien certain que ce n'était pas pour me fournir l'occasion de louer et préconiser leur Institut qu'ils m'invitaient à prêcher en ce jour. Toutefois, s'ils sont assez offensés pour me refuser la grâce du pardon que j'implore, il me reste du moins pour me consoler, l'assurance que vous, M. C. F., vous accueillez avec toute la bienveillance possible les détails dans lesquels j'ai eu devoir entrer pour vous démontrer combien vous avez eu raison de bénir la divine Providence du bienfait signalé qu'elle vous accordait, en rendant à vos regrets et à vos désirs les vénérés disciples de St. Ignace. Une expérience personnelle vous met aujourd'hui en état de juger et d'apprécier par vous-mêmes la grandeur et l'importance de ce bienfait. Car quoiqu'il n'y ait encore que peu d'années qu'ils sont revenus au milieu de nous ; cependant les vertus qu'ils ont pratiquées sous vos yeux, les œuvres de tout genre qu'ils ont embrassées avec tant de zèle et d'empressement ; les soins qu'ils ont prodigués à la jeunesse qui fréquente leur collège et spécialement à ce si grand nombre d'intéressants jeunes gens qu'ils ont formés en association régulière sous le beau titre de l'*Union Catholique*, œuvre admirable qui ne date que d'hier, et néanmoins déjà si féconde en fruits et en résultats précieux ; c'est plus qu'il ne fallait pour vous inspirer le respect et la vénération profonde que vous avez vouée à ces dignes et excellents Pères. Et de là vient que je n'hésite nullement à croire que j'ai été l'interprète exact et fidèle des sentiments qui vous animent, en envisageant comme l'un des jours les plus heureux de votre vie, celui auquel vous les avez vus rentrer en ce pays, d'où ils avaient été beaucoup trop longtemps absents, au gré de tout les cœurs et de tous les esprits !

Voici maintenant arrivée l'occasion de couronner ce beau jour ! Mais je sens qu'il serait pour moi inutile et superflu de vous exhorter à en profiter pour prouver par vos faits, que je n'ai en rien exagéré vos dispositions bienveillantes à l'endroit de ces vénérables Religieux, si dévoués à la gloire de Dieu et au salut des peuples. Il y a déjà longtemps que, de vous-mêmes, vous avez compris que les Jésuites au milieu de vous sans une église convenable, n'y étaient qu'à moitié ! Vous vous rappelez qu'autrefois à côté de leur résidence à Ville-Marie ils avaient bâti dans des vues de zèle et de bien public une église qui subsisterait sans doute encore sans les ravages du grand incendie de dix-huit-cent-trois, et dans laquelle plusieurs des anciens citoyens de cette ville encore vivants ont dû bien des fois dans leur jeune âge aller s'agenouiller et prier ! Et au premier appel fait à votre bonne volonté, vous vous êtes mis à l'œuvre pour la reconstruire cette église des Jésuites, sur des proportions plus en harmonie avec le goût et les besoins du temps, et surtout plus en harmonie avec les sentiments de vos cœurs, d'où l'on croyait entendre s'échapper ce cri de la piété reconnaissante : *Hæc dies quam fecit Dominus !! exultemus et lætemur in eâ !* qui deviendrait ici, M. C. F. du plus heureux à propos, s'il est vrai selon l'opinion de quelques commentateurs, que ce fut au retour de la captivité de Babylone, dans le temple de Jérusalem sorti de ses ruines, que ces paroles furent pour la première fois entendues, encore toute brûlantes